



Coups, menaces, chaises qui volent : l'école primaire démunie face à certains élèves

Depuis quelques mois, enseignants et parents dénoncent l'impuissance grandissante de l'institution face à certains comportements d'enfants. Estelle* laisse toujours la porte de sa classe ouverte. "Je n'ai pas le choix ! Il faut bien que j'essaie de garder un œil sur Adam* quand il déambule ou qu'il rebondit avec son ballon sauteur dans le couloir. Ce ballon, c'est la seule solution que j'ai trouvée pour le canaliser un peu et pouvoir faire cours aux autres élèves", soupire cette enseignante qui exerce dans une école des Yvelines classée en réseau d'éducation prioritaire. Et la jeune femme de décrire le comportement ingérable de ce petit garçon de douze ans, qui bouleverse le quotidien de sa classe de CM2 : insultes, remarques intempestives, fugues, pulsions de violence contre ses camarades.

En février dernier, Estelle a été arrêtée dix jours par son médecin qui a diagnostiqué un "syndrome de stress réactionnel majeur". La professeure, à bout, explique avoir frappé à toutes les portes pour obtenir de l'aide et tenter de mettre en place des actions concrètes. En vain. "Le service d'aide à l'enfance de ma ville avait fini par accepter ma demande de faire venir un éducateur spécialisé pour m'épauler. Il suffisait juste que mon inspectrice signe les papiers mais elle n'a même pas pris la peine de me répondre", dénonce-t-elle. Avant de lancer : "Je me sens totalement abandonnée et je vis dans la peur qu'il arrive un drame."

Depuis quelques mois, les témoignages comme celui d'Estelle se multiplient. La presse locale se fait régulièrement l'écho de situations similaires où de très jeunes "terreurs" sèment la pagaille dans leur école primaire, aussi bien à Toulouse ou dans les environs de Marseille, qu'à la Celle-Saint-Cloud dans l'Ouest parisien ou dans un petit village de Meurthe-et-Moselle. Le point commun de tous ces récits : les auteurs de ces débordements sont très jeunes, âgés 6 à 12 ans, et parviennent souvent à eux seuls à faire craquer leurs professeurs les uns après les autres. Simple effet de loupe médiatique ou véritable phénomène ? Difficile à dire puisqu'il n'existe pas, à ce jour, d'enquête ni de bilan chiffré. "Mais il est certain que nous avons de plus en plus de remontées de collègues faisant état de telles difficultés nuisant à leur santé et à leur sécurité", répond Guislaine David, co-secrétaire générale du SNUipp-FSU, le principal syndicat du premier degré.

Comme elle, bon nombre de spécialistes font le lien avec les promesses non tenues de l'école inclusive. Depuis la loi du 11 février 2005, le service public de l'éducation se doit, en effet, d'assurer "une formation scolaire aux enfants présentant un handicap ou un trouble de la santé invalidant". Or, l'institution manque cruellement de moyens pour respecter cet engagement. "Il est bien sûr important que tous les élèves puissent aller à l'école, il n'est pas question de revenir sur ce principe, insiste Guislaine David. Seulement, les personnels ne sont pas suffisamment formés, nous n'avons pas assez d'infirmières et de psychologues, les classes sont surchargées, les délais d'attente pour une place en instituts médico-éducatifs sont très longs... Bref, nous ne pouvons à nous seuls faire face à certains comportements débordants", poursuit Guislaine David.

"Il a menacé un camarade avec une paire de ciseaux"

Jean-Joël Raffin s'est lui-même heurté à l'impuissance de l'Education nationale. Dans l'école primaire de Plan-de-Cuques (Bouches-du-Rhône) où est scolarisé son enfant, un garçon de 7 ans faisait preuve de violence à l'égard des autres élèves et du personnel



éducatif. Une situation qui ne date pas de cette année. "Dans l'établissement où l'enfant était inscrit précédemment, certains de ses anciens camarades ont développé des troubles du comportement ou de la phobie scolaire", raconte le père de famille qui, faute de réponse, décide, en mars dernier, d'alerter les médias avec un groupe de parents. "On avait beau avoir déposé quatre plaintes au commissariat, écrit à l'inspectrice académique du secteur, sollicité la mairie, rien ne bougeait. Et je me suis rendu compte qu'il n'y avait aucune synergie entre les services", raconte-t-il.

Depuis, leur appel semble avoir été entendu puisque le petit garçon en question a récemment rejoint une autre école à Marseille. "Mais je ne sais pas si on peut parler de victoire car, une fois de plus, on ne fait que déplacer le problème", réagit Jean-Joël Raffin qui confie à L'Express créer une association avec d'autres parents ce vendredi 24 mars, baptisée Stigma. Le but : accompagner des familles et des enseignants dont les enfants ou les élèves sont victimes de violence ou de harcèlement au sein d'un établissement scolaire.

A l'autre bout de la France, dans la commune de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) Cindy Casse vit une situation similaire. "La maîtresse de mon fils est une fois de plus arrêtée pour burn-out et, depuis octobre dernier, les remplaçant se succèdent", soupire-t-elle. En cause : ce petit garçon qui sème la terreur dans sa classe de CE2. "Il monte sur les tables, a tenté de sauter par la fenêtre, de faire tomber la bibliothèque, a menacé un petit camarade avec une paire de ciseaux, a frappé son enseignante à plusieurs reprises", raconte la mère de famille catastrophée. "Un jour, sur le chemin de la récréation, il s'en est pris à un petit garçon sous prétexte qu'il chantait. Cela ne lui a pas plu, alors il s'est mis à lui donner des coups de pied dans le ventre et le thorax. L'élève victime s'est vu prescrire sept jours d'incapacité totale de se rendre à l'école", poursuit-elle. Plusieurs plaintes de parents ont été déposées. "Pour l'heure, nous ne savons pas du tout ce que les services de l'Education nationale prévoient de faire et nous sommes très inquiets. D'autant que les élèves ont déjà accumulé deux mois de retard dans leurs apprentissages", poursuit Cindy Casse.

Les causes de ces débordements de violence sont bien sûr multiples. "Nous sommes parfois confrontés à des familles dans des situations très précaires et en grande détresse sociale. Ce qui peut amener des enfants à exploser à l'école", explique Guislaine David. Bon nombre de ses collègues de maternelle ont également constaté que leurs jeunes élèves, après avoir vécu la crise du Covid et les confinements, ont du mal à interagir avec les autres et à s'insérer dans un collectif. Et le psychologue Didier Pleux d'avancer une autre explication face à cette apparente recrudescence d'élèves "tyranniques". "Nous avons affaire à des enfants qui chez eux, ont le droit de tout faire, monopolisent la parole, regardent la télé quand ils le veulent, explique l'auteur de L'éducation bienveillante, ça suffit (éd. Odile Jacob). Lorsqu'ils arrivent à l'école les voilà qui se heurtent au principe de réalité, à des règles, au respect de l'autre et à la notion d'effort. Forcément, ils ne l'acceptent pas !" Aux enseignants de poser des limites et d'intervenir "dès les premiers feux rouges grillés" au risque, sinon, de se laisser déborder. Sans l'adhésion et le soutien des parents, la tâche est d'autant plus difficile.

Une "école désarmée"

Jean-Pierre Bellon, directeur du Centre de ressources et d'études systémiques contre les intimidations scolaires (Resis) se dit pour sa part très inquiet. "Il est en train de se passer quelque chose, c'est incontestable", avance-t-il, en citant l'exemple du petit Maël. Ce garçon de 10 ans, habitant d'un petit village situé près du Creusot (Saône-et-Loire) a subi menaces, insultes, et violences physiques de la part d'un autre élève durant trois ans. Ce dernier finira par être changé d'école, le 1er mars dernier, au terme d'une longue bataille menée par les parents de Maël qui ont déposé plainte, provoquant l'ouverture d'une enquête. "On est face à une école désarmée", dénonce Jean-Pierre



Bellon. Le collègue a les moyens de réagir face à un élève difficile puisqu'il existe une dizaine de pénalités possibles, allant du mot dans le carnet de correspondance à l'exclusion définitive. A l'école élémentaire, il n'y a pas cette échelle de sanctions."

Autre avantage du secondaire, les locaux souvent plus vastes et le dispositif de la vie scolaire composé de plusieurs surveillants permettent plus facilement de sortir l'élève perturbateur de la classe et de le mettre à l'écart pendant un moment. "Il est urgent de revoir notre système, aussi bien pour les victimes que pour les enfants qui exercent cette tyrannie et sont en grande souffrance", alerte Jean-Pierre Bellon. Pour Jean-Joël Raffin, la libération de la parole sur ce sujet certes très délicat ne peut qu'être salutaire. Et le père de famille de confier : "Pour moi, l'école était l'endroit où mon enfant était le plus en sécurité après la maison. J'en suis revenu et je ne suis pas le seul."

* Le prénom a été changé

